

NOS FORMATIONS DIPLÔMANTES :

CQP APS (Agent de Prévention et de Sécurité)

La surveillance et le gardiennage des biens et des locaux, la protection des personnes ainsi que la lutte contre l'incendie doivent s'effectuer par un personnel spécialisé. Le CQP permet ainsi à l'agent de sécurité de faire la preuve qu'il maîtrise toutes les connaissances et savoir-faire lui permettant de réaliser les missions qui lui sont confiées :

- Prévention et dissuasion des actes de malveillance (intrusion, vol, contrôle des accès, accueil, déprédation),
- Prévention et lutte contre tout événement perturbant la situation normale de sécurité (exemple : incendie),
- Prévention des accidents dans l'entreprise (signalisation des anomalies...),
- Secours des blessés en attendant un personnel spécialisé,
- Sécurité des biens faisant l'objet de sa mission, des personnes liées directement ou indirectement à sa mission.

Qualités requises :

- Bon niveau en enseignement général,
- Esprit d'observation et bonne mémorisation,
- Maîtrise de soi,
- Qualités relationnelles,
- Parfaite honorabilité,
- Aptitudes physiques.

Conditions d'admission :

- En fin de 3^{ème} générale ou préparatoire à la voie professionnelle,
- Aux jeunes dégagés de l'obligation scolaire et qui veulent reprendre des études en formation courte,
- Casier judiciaire vierge,
- Âge requis : être âgé(e) de 18 ans 16 ans. au minimum,
- Entretien de motivation,
- Savoir écrire, lire, compter et être capable de retransmettre oralement ou par écrit un incident.
- Ne pas être ou avoir été connu des services de police pour pouvoir obtenir les titres et diplômes de L'EMSP BÉNIN,
- Ne pas avoir commis d'actes répréhensibles et incompatibles avec la profession Article 11 et 12 (arrêté n°145/MISPC/DC/DGPN/DCSP/SA).

Organisation des études :

Le CQP se prépare en 6 mois. L'enseignement se repartie en 4 modules :

Module 1 : Cadre juridique et institutionnel du secteur de la sécurité au Bénin.

Module 2 : Aptitudes professionnelles et techniques.

Module 3 : Gestion des risques.

Module 4 : Stages d'application et d'immersion.

Titre obtenu :

CQP diplôme reconnu par l'état (Certificat Qualification Professionnelle).

Acquisition des qualifications :

- AFPS : Attestation de Formation aux Premiers Secours,
- SST : Sauveteur Secouriste du Travail.

Stages :

- Pendant la formation les (6 mois), vous devrez suivre 2 mois de stage dans des entreprises ayant un service sécurité incendie et / ou de prévention de malveillance. Ces stages ont pour objectif de vous faire découvrir le métier avec ses contraintes théoriques par des activités concrètes.
- Activités week-end et / ou soirées faisant partie intégrante de la formation.

Débouchés

- Avec cette formation vous pourrez rechercher un emploi dans :
 - Les entreprises de surveillance et de gardiennage,
 - Les établissements recevant du public,
 - Les immeubles de grande hauteur.